



Prof. Reto Camponovo
Président du Jury du Prix Solaire Suisse,
HES-SO Genève, hepia,
1202 Genève/GE

Préface 31ème Prix Solaire Suisse 2021

Le nombre important de dossiers reçus pour cette 31ème édition du Prix Solaire Suisse démontre l'intérêt et la visibilité que ce Prix suscite. Le fait que les critères de sélection par la commission technique d'abord puis par le jury soient rigoureux, participe certainement à cette reconnaissance.

Les 71 dossiers reçus, toutes catégories confondues, ont été minutieusement étudiés par la commission technique qui en vérifie la conformité eu égard du règlement du Prix Solaire. A l'issue de cette présélection les 36 candidatures recevables ont été soumises au jury qui s'est réuni le 28 mai 2021 à Berne. Ce dernier a finalement attribué 11 Prix Solaire et 12 diplômes.

Cette année la répartition entre maisons individuelles, immeubles collectifs et les autres catégories de bâtiments (commerciaux, industrie, services, ...) a été plus équilibrée.

Dans le secteur des maisons individuelles, l'intégration des installations solaires PV et/ou thermique est quasiment devenue la règle; combinées avec une architecture solaire appropriée et une bonne isolation globale de l'enveloppe ($U < 0,1 \text{ W/m}^2\text{K}$) on atteint facilement le statut de maison passive et, encore mieux, celui de bâtiment à énergie positive BEPOS. Comme dans la plupart des cas le propriétaire de la maison est aussi l'habitant, l'intérêt d'agir de la sorte est évident : il bénéficie directement des économies d'énergie et réduit sa dépendance aux énergies non renouvelables.

Par contre on est bien loin de cette attitude dans le marché des immeubles collectifs. Les priorités des investisseurs sont différentes et les économies d'énergie, voire des surplus de production énergétique, les concernent moins puisqu'ils ne seront pas les habitants de ces immeubles. Pourtant dans les grandes villes suisses, où se concentre la plus grande densité d'habitation et où il est le plus important d'agir,

la construction de grands immeubles et de nouveaux quartiers bat son plein. Dans ce contexte, les architectes peu enclins aux aspects énergétiques (au-delà des réglementations en vigueur) ou astreints par les investisseurs, peinent à considérer l'importance du soleil dans les projets sous forme d'architecture passive d'abord, combinée avec une bonne isolation ($U < 0,1 \text{ W/m}^2\text{K}$) et complétée par de l'énergie solaire active à travers la maximisation d'utilisation du potentiel des surfaces de toitures et de façades disponibles. Bien entendu d'autres techniques peuvent aussi être considérées : récupération de chaleur, réseaux anergie, ... mais le low-tech intelligent doit l'emporter. Dans ce secteur de la construction les cantons les plus concernés devraient être plus vertueux et prescrire des objectifs BEPOS.

«L'Accord de Paris sur le climat – uniquement réalisable avec des bâtiments à énergie positive (BEPOS).»

Concernant les autres bâtiments (industrie, commerciaux, services, ...) et comme le montrent les statistiques de l'énergie solaire 2020 publiées dernièrement, l'augmentation des installations solaires PV sur ces importantes surfaces de toiture, a proportionnellement beaucoup augmenté. Toujours dans ce secteur, très récemment le Conseil Fédéral a proposé

d'accepter une motion visant à étendre la procédure d'annonce prévue à l'article 18a de la LAT à toutes les installations solaires des toits et des façades des bâtiments en zone industrielle, artisanale et commerciale afin de réduire la bureaucratie.

Quoi qu'il en soit et indépendamment des secteurs, la « règle d'or » consistant en une bonne architecture solaire passive, une bonne isolation thermique et de l'énergie solaire active sous forme photovoltaïque et/ou thermique, c'est-à-dire des bâtiments à énergie positive BEPOS, devrait toujours prévaloir, ce qui va également permettre de respecter l'Accord de Paris sur le climat.

Je voudrais encore remercier tous-tes les participants-es au Prix Solaire Suisse, les membres des commissions et du jury, les collaborateurs-ices de l'Agence Solaire Suisse et leur Directeur, Gallus Cadonau pour leur engagement en faveur de l'énergie solaire.